

EXTRAIT DE PV

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 11/SAP/2026

L'an deux mille vingt six et le vingt-quatre du mois d'Aout à 11H00, la commission d'appel d'offres, conformément à la décision de l'autorité compétente.

S'est réunie en séance publique dans la salle de réunion de la Préfecture de Police de Kénitra en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 11/SAP/2026 du 04/08/2026 relatif à l'achat de matériel et mobilier de bureau , au profit des services de la Préfecture de Police de Kénitra, (en lot unique).

Conformément à l'avis d'appel d'offres ouvert publié dans les journaux ci-après :

- Le Matin n° 18523 du 15/07/2026
- Assahraa n° 12459 du 15/07/2026
- Portail des Marchés Publics du 13/07/2026 à 12h45 min

A l'ouverture de la séance, le Président informe les membres de la commission que la soumission électronique est obligatoire et que trois offres ont été déposées électroniquement.

Le président arrête, alors définitivement la liste des dossiers déposés électroniquement, comme suit :

- 1- Société NOVABAT SARL
- 2- Société BAHAMEK SARL
- 3- Société IMPREMERIE PAPETERIE ET NEGOCiant SARL

La commission écarte le concurrent ci après pour le motif :

- 1- Société BAHAMEK SARL : attestation de référence non conformes au règlement de la consultation .

Le classement des offres des concurrents au regard du prix de référence ainsi déterminé.

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT D'ACTE D'ENGAGEMENT (TTC)
1- Société NOVABAT SARL	966 240.00
2- Société IMPREMERIE PAPETERIE ET NEGOCiant KARAOUYINE FES SARL	1 136 268.00

L'offre la mieux disante présentée est celle de : la société IMPREMERIE PAPETERIE ET NEGOCiant KARAOUYINE FES SARL d'un montant de 1 136 268,00 DHS TTC (un million cent trente-six mille deux cent soixante huit Dirhams TTC).

2ème séance : Le 17/08/2026

Le président procède à l'ouverture électroniquement du complément du dossier administratif présenté par la société IMPREMERIE PAPETERIE ET NEGOCIANTE KARAOUYINE FES SARL pour sa vérification tel que prévu par le règlement de la consultation, notamment l'article 9 pour les pièces à fournir.

L'offre du concurrent (mieux disante) présentée par la société IMPREMERIE PAPETERIE ET NEGOCIANTE KARAOUYINE FES SARL d'un montant de 1 136 268,00 DHS TTC (un million cent trente-six mille deux cent soixante huit Dirhams TTC) a été proposé au maître d'ouvrage.

LE PREFET DE POLICE DE KENITRA

S) MOSTAPHA OUAIDI

